

Shift Technology lève 1,4 million d'euros pour sécuriser les assurances

Pour les institutions financières, la fraude devient un sujet majeur qui provoque des répercussions sur les résultats du secteur de l'assurance. Sur ce sujet, une startup française baptisée Shift Technology vient d'annoncer une levée de fonds de 1,4 million d'euros auprès de 2 fonds : Iris Capital et Elaia Partners.

Encore difficile à détecter, les fraudes faites par les assurés à leurs assurances coûtent environ 2,5 milliards d'euros par an en France seulement selon l'Agence de Lutte contre la Fraude à l'Assurance (ALFA). Fondée en 2013 par Jeremy Jawish, Eric Sibony et David Durrleman, après leurs expériences respectives dans la fraude à l'assurance et dans la finance, Shift Technology est une jeune pousse française qui a développé une solution en mode Saas, permettant justement la détection de la fraude à l'assurance, qu'elle soit individuelle ou en bande organisée (faux vol de véhicule, mise en scène d'accidents impliquant des dommages corporels...).

Concrètement, Shift Technology apparaît comme un outil d'aide à la prise de décision, qui grâce à ses techniques de modélisation mathématique et algorithmique, permet aux équipes anti-fraude d'accroître leur efficacité et leur productivité. Une solution qui vient apporter un renouveau numérique au sein du domaine de l'assurance, jusqu'à maintenant peu impacté par l'innovation. En juillet 2014, Shift Technology a été lauréat du Concours Mondial d'Innovation 2030 au sein de l'ambition Big Data, et est aujourd'hui accompagné par l'incubateur Agoranov.

« *Le potentiel disruptif de Shift Technology dans l'assurance vient non*

seulement des gains de performance inédits qu'elle apporte dans la détection de la fraude, mais aussi de ses coûts et méthodes d'implémentation, hérités des méthodologies SaaS : elle ne demande initialement que très peu d'investissement technique ou financier pour être installée et configurée, et propose une tarification au volume de traitement, ce qui permet de sortir du paradigme de l'acquisition de progiciels pour offrir une plus grande liberté d'exploitation. », explique Julien-David Nitlech, directeur de participations chez Iris Capital.

Crédit photo : [Shutterstock](#)